

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DISPOSITIONS COMMUNES.

Le fait de réserver un séjour au camping LE SAINT MARTIN implique l'adhésion complète aux présentes conditions générales de ventes. Toute réservation ne devient effective qu'après réception par la direction du bulletin de réservation dûment complété et signé ou par l'acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne. Toute réservation doit être accompagnée d'un versement de 25% du montant TTC du séjour, plus les frais de dossier et frais de garantie annulation (s'il y a lieu). La réservation est effective dès réception de l'acompte sous conditions de disponibilités. Le client se verra alors adresser une confirmation de réservation qu'il devra présenter à son arrivée. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Tout personne enregistrée est tenue de se conformer aux dispositions de règlement intérieur qui peut être retiré sur simple demande à la réception. ACCÈS AU CAMPING :

A son arrivée, et avant toute autre chose le client doit se présenter à l'accueil du camping LE SAINT MARTIN où il lui sera remis : un autocollant par véhicule, des informations utiles pour le séjour ainsi qu'un bracelet par occupant. Chaque occupant doit porter ce bracelet pendant toute la durée du séjour. Il s'engage à ne jamais en faire bénéficier toute personne étrangère à l'établissement. Cette dernière disposition est indispensable pour la tranquillité et la sécurité de chacun – et vous donne accès aux installations du camping. **Quiconque refusera de porter le bracelet n'aura en aucun cas accès au camping et aux installations.**

ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE :

Il appartient aux résidents de souscrire à leur frais une assurance responsabilité civile. Le prestataire décline toute responsabilité en cas de perte, de vol et dégradation de tout bien lui appartenant.

VISITEURS :

A l'intérieur du site, il est possible de recevoir des visiteurs. Ils devront se présenter à l'accueil – donner le nom du client et le numéro de l'emplacement ou hébergement visité – et s'acquitter de la redevance (voir tarifs à la réception). La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au site de tout visiteur non enregistré.

MINEURS :

Les personnes mineures pourront effectuer un séjour à la seule condition d'être accompagnées d'une personne majeure – avec un contrat de réservation signé par un parent ou le responsable légal. –

ANIMAUX :

1 seul animal par emplacement ou hébergement est accepté à l'intérieur du camping moyennant une redevance payable lors de la réservation (voir tarifs).

Les chiens de 1^{er} et 2^{ème}me catégorie sont strictement interdits dans le camping.

Le chien doit être vacciné, tatoué (carte de vaccination à jour à présenter à l'arrivée OBLIGATOIREMENT).

Il doit être tenu en laisse.

Dans les HÉBERGEMENTS, par mesure d'hygiène et respect des clients prenant la relève, les animaux sont interdits dans les chambres et la salle de bain.

Les animaux sont interdits dans les espaces publics y compris l'animation – l'espace aquatique – Aire de jeux – aires de FITNESS.

TARIFS :

Les Services proposés par LE SAINT MARTIN sont fournis aux tarifs en vigueur au moment de la commande, présentés sur le site internet www.camping-saint-martin.fr et dans les locaux de la réception. Ces prix sont exprimés en euros TTC. Les éventuelles réductions qui seraient consenties par LE SAINT MARTIN sont précisées avec les tarifs. Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant la période de validité, telle qu'indiquée sur le site internet www.camping-saint-martin.fr et affichée à la réception ou précisée dans le courriel ou la proposition écrite adressée au Client. Au-delà de cette période de validité, l'offre est caduque et LE SAINT MARTIN n'est plus tenu par ce tarif.

FRAIS DE DOSSIER :

Tout réservation de location ou emplacement donne lieu à des frais de dossier de 35€ au moment de la réservation. Aucun frais de dossier ne sera requis pour les séjours HORS SAISON, ni pour les réservations visant la période SAISON, mais effectuées avant le 1^{er} mars. En cas d'annulation de la réservation, les frais de dossier ne feront l'objet d'aucun remboursement.

TAXE DE SEJOUR :

Le montant de la taxe de séjour n'est pas inclus dans le prix du séjour. Il sera facturé en sus, (voir tarifs).

REGLEMENT :

Tout règlement est à faire à l'ordre de : LE SAINT MARTIN pour les chèques, chèques vacances.

Sont acceptés : Visa, Eurocard, Mastercard, American Express.

Ventes à distance : Paiement sécurisé sur internet.

Virements bancaires : frais de virements bancaires à la charge du donneur d'ordre.

DELAI DE RETRACTATION :

Conformément à l'article L221-28 du code de la consommation, le camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours. En conséquence, les prestations d'hébergement et de loisirs commandées sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation ci-dessous.

ANNULATION DU FAIT DU CLIENT :

Toute annulation de réservation ou de séjour doit être formulée par courrier (lettre recommandée avec accusé de réception) auprès du service de réservation du camping LE SAINT MARTIN – 2655 Avenue de l'Océan – 40660 MOUETS ET MAA. **Aucune annulation de réservation de séjour ne donnera lieu à remboursement de la part du camping LE SAINT MARTIN.** Tout séjour commencé et interrompu ou abrégé, notamment du fait d'une arrivée tardive, et toutes prestations non utilisées de ce fait, ne donneront lieu à aucun remboursement. En cas de retard sur la date prévue d'arrivée, le client doit en aviser le service de réservation du camping LE SAINT MARTIN immédiatement. A défaut, l'emplacement ou l'hébergement devient vacant 24 heures après la date d'arrivée mentionnée au contrat. Tout changement de date de réservation peut entraîner un changement de l'emplacement initialement prévu.

ANNULATION DU FAIT DU PRESTATAIRE :

Sauf cas de force majeure dûment justifié, en cas d'annulation du fait du prestataire, toute somme déjà versée par le client lui sera intégralement remboursée. Cette annulation ne pourra en aucun cas, donner lieu au versement de dommages et intérêts. Toutefois, le prestataire fera son possible pour proposer un hébergement de gamme équivalente à celle du séjour initialement prévu. Le client disposera alors d'un délai de 24 heures pour accepter les modifications ou renoncer. S'il renonce à bénéficier de la solution alternative qui lui a été proposée, il ne pourra prétendre à aucun remboursement des sommes initialement versées.

GARANTIE ANNULATION/INTERRUPTION :

Elle est facultative. Il est toutefois recommandé de la souscrire. Le camping LE SAINT MARTIN vous propose une assurance annulation/interruption dans votre bulletin de réservation ou sur le site internet www.camping-saint-martin.fr au moment de la réservation. Notre partenaire GRITICHEN AFFINITY s'engage à rembourser tout ou partie du séjour aux seuls clients ayant souscrit l'assurance « CAMPEZ-COUVERT ». Le montant de la prime d'assurance représente 3,5% du coût du séjour (Hors frais de réservation et taxe de séjour).

L'assurance annulation remboursera les sommes retenues par LE SAINT MARTIN déduction faite des frais de dossier 35€, frais d'assurance annulation, des taxes de séjour et déduction d'un montant forfaitaire 15€ de franchise prévue aux conditions spéciales de CAMPEZ-COUVERT.

Les conditions générales d'annulation/interruption sont disponible sur simple demande au camping LE SAINT MARTIN ou sur le site www.campez-couvert.com

Le contrat d'assurance annulation doit être souscrit obligatoirement au moment de la réservation.

En cas d'annulation de séjour, avertir le camping LE SAINT MARTIN de votre désistement dès survenance d'un événement empêchant votre départ par courrier ou par e-mail. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales de l'assurance annulation www.campez-couvert.com, aviser l'assureur dans les 48 heures et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs.

En cas d'interruption de séjour, régler la totalité (le solde) du séjour au camping. Avertir le camping de votre départ anticipé.

Déclaration du sinistre dans les 5 jours ouvrés par :

Internet www.campez-couvert.com/declarer-un-sinistre/ ou

Courriel sinistres@campez-couvert.com

Courrier : CAMPEZ COUVERT Gritichen Affinity – Service Sinistre – CS70139 – 18021 BOURGES Cedex

Les frais de dossier et de garantie annulation ne sont en aucun cas remboursables.

LOCATION D'EMPLACEMENT :

La réservation d'un emplacement est obligatoire pour les séjours en SAISON (voir tarifs) et pour une durée minimum de 7 jours quel que soit le jour d'arrivée. L'emplacement de base comprend 2 personnes, 1 tente ou 1 caravane ou 1 camping-car et 1 véhicule. (Au-delà du nombre de personnes comprises dans l'emplacement de base, chaque personne supplémentaire génère une tarification complémentaire (voir tarifs).

Chaque emplacement accueille 6 personnes maximum. Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles avec un grand séjour à 6 personnes.

Tous nos emplacements, avec ELECTRICITE ou NOMBRE CONFORT, sont équipés d'une borne avec prise européenne ; prévoir un adaptateur et une rallonge de 25 mètres.

Spécial famille : le 1^{er} enfant de moins de 13 ans est gratuit. Tout enfant supplémentaire génère une tarification complémentaire.

Conditions de paiement :

Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 25% du montant TTC du séjour est à effectuer à la réservation, plus les frais de dossier et les frais de garantie annulation (s'il y a lieu) – Le solde doit être réglé au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant le début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

Sans règlement du solde à la date convenue, le camping se réserve le droit d'annuler votre réservation et de conserver les acomptes précédemment versés à titre d'indemnité de rupture de contrat sans mise en demeure préalable. Nous mettrons en vente les prestations correspondantes.

Arrivée – Départ :

Le jour de l'arrivée les emplacements sont disponible à partir de 14h30 et doivent être libérés et rendu en parfait état de propreté avant 12h00. Tout dépassement fera l'objet d'une facturation d'un jour supplémentaire.

HÉBERGEMENT

EN SAISON : la réservation d'un hébergement locatif s'entend pour une durée minimum d'une semaine. Les jours d'arrivée et de départ sont les samedis, dimanches ou lundis, selon les chalets comme précisé sur les tarifs.

HORS SAISON : le client peut réserver pour 2 nuits minimum, quelque soit le jour d'arrivée dans la semaine.

Surnombre : le camping LE SAINT MARTIN se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles avec un nombre de participants supérieur au nombre maximum de personnes pouvant être accueillies pour chacun des hébergements. Ce nombre est défini par la catégorie d'hébergement. Aucune sur occupation ne sera tolérée.

Conditions de paiement :

SEJOURS RESERVES EN SAISON (dates indiquées sur nos tarifs) avant le 1^{er} juin : 25% du montant TTC du séjour à la réservation plus les frais de dossier et les frais de garantie annulation (s'il y a lieu). Pour les séjours réservés pour la SAISON, le solde est à verser avant le 1^{er} juin.

Par exception, pour toute réservation pour cette même période effectuée après le 1^{er} juin, l'intégralité du séjour devra être réglée dès la réservation.

SEJOURS RESERVES HORS SAISON

Pour les réservations HORS SAISON (dates indiquées sur tarifs), effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte 25% du prix du montant de la prestation réservée doit être réglée dès la réservation.

Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour au camping. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral du séjour doit être effectué au moment de la réservation.

Sans règlement du solde à la date convenue, le camping se réserve le droit d'annuler votre

réservation et de conserver les acomptes précédemment versés à titre d'indemnité de rupture de contrat sans mise en demeure préalable. Nous mettrons en vente les prestations correspondantes.

Arrivée : le client doit obligatoirement passer par la réception où il sera accueilli, uniquement à partir de 17h00. **Drap s – taies d'oreillers et couvertures sont fournis et compris dans le tarif de la location.**

Les clés du logement ne seront remises au client qu'en échange du versement des deux cautions :

- 200€ pour la dégradation éventuelle de la location.

- 90€ pour les tentes et chalets et 140€ pour les chalets PREMIUM pour le ménage du logement non accompli par les soins du client avant son départ.

(Y compris les saillures et les poils d'animaux sur les couvertures et l'ensemble de l'hébergement).

Lors de son entrée dans l'hébergement, le client devra vérifier le contenu de l'hébergement avec la fiche d'inventaire mise à disposition dans le chalet : tout manquement ou défaut doit être signalé à la réception le jour même de l'arrivée. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne sera recevable.

Le jour du départ : le logement doit être libéré au plus tard à 10h00. Il devra être rendu en parfait état de propreté. L'heure de rendez-vous pour l'inventaire est fixée avec la réception dès l'arrivée du client (sous réserve des horaires disponibles planifiés).

Tout objet cassé ou détérioré sera remplacé par le prestataire aux frais du client (tarifs affichés à la réception).

La caution de 200€ susmentionnée ne sera restituée au client qu'après règlement des frais et réparations qu'il pourrait rester devoir au prestataire.

Dans le cas où le logement n'aurait pas été nettoyé par les soins du client avant son départ, la caution de 90€ ou de 140€ pour les chalets PREMIUM sera acquise par le prestataire. Tout problème dans les hébergements (saillures et poils d'animaux sur la literie et les couvertures fera l'objet d'une facturation de 90€ ou 140€ au même titre que le ménage non effectué.

TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES :

Dans le cadre de la mise en application de la Règlementation Générale Européenne sur la Protection des Données (RGPD), nous avons mis à jour notre Politique de protection des Données Personnelles. Les informations personnelles recueillies sur le site www.camping-saint-martin.fr font l'objet d'un traitement informatique sécurisé destiné à l'usage exclusif de la direction du camping LE SAINT MARTIN dans le cadre de son activité commerciale de camping.

DONNEES COLLECTEES :

Les renseignements personnels que nous collectons sont recueillis au travers de formulaires et grâce à l'interactivité établie entre vous et notre site web. Nous veillons à ne collecter que les données personnelles nécessaires à votre séjour, soit pour tous les occupants et visiteurs : nom, prénom, date de naissance, et en plus pour le titulaire de la réservation : adresse, e-mail, numéro de téléphone et immatriculation du véhicule.

FINALITES :

Nous utilisons les renseignements ainsi collectés pour les finalités suivantes liées à l'intérêt légitime du camping LE SAINT MARTIN et au respect des ses obligations légales et réglementaires :

- La prospection
- La gestion de la relation avec les clients et les prospects
- Le traitement, l'exécution, la production, la gestion, l'analyse interne et le suivi des réservations, demandes et dossiers Clients, y compris les règlements.
- Prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et lutte contre la corruption.
- Facturation et comptabilité.

Nous ne transmettons pas vos données à des tiers, sauf si nécessaire et avec votre autorisation à des sous-traitants.

DUREE :

Vos données personnelles sont conservées 3 ans pour les demandes de devis n'ayant pas donné lieu à réservation, 10 ans dans les autres cas.

ACCES :

Nous disposons d'un droit d'accès, de rectification, ou suppression des données vous concernant.

Nous pouvez adresser vos questions et demandes auprès de notre Délégué de la Protection des Données (DPO) Monsieur Jean-Christophe LAIRIE par adresse électronique dpo@camping-saint-martin.fr ou par courrier postal LE SAINT MARTIN – 2655 avenue de l'Océan – 40660 MOUETS ET MAA

En outre, vous pouvez déposer toute réclamation auprès de la CNIL.

RECLAMATION

Toute réclamation éventuelle concernant la non-conformité des prestations par rapport aux engagements contractuels peut être signalée par courrier recommandé avec AR au gestionnaire du camping LE SAINT MARTIN – 2655 Avenue de l'Océan – 40660 MOUETS ET MAA.

MEDIATION

En cas de litige et après avoir saisi le service clientèle du professionnel, tout client à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, par IRAR, auprès de ce professionnel.

Les coordonnées du médiateur susceptible d'être saisie par le client, sont les suivantes :

BAYONNE MEDIATION – 32 rue du Hameau – 64200 BIARRITZ ou sur le site :

www.bayonne-mediation.com

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour vous êtes susceptibles d'être filmés ou pris en photo. Nous pouvons éventuellement utiliser ces photos ou films à but publicitaire sauf si vous le signalez par écrit à la réception que vous opposez à leurs diffusions.

PHOTOS et PLANS non contractuel.